

DOSSIER ACCOMPAGNEMENT

Lors de la Sous-Commission Paritaire Nationale du 5 juin 2024, la direction BCS est venue avec un avis sur le retour et la réorganisation des Tico.

Ce document reprend les différentes conditions de sélection.

Lors des différentes réunions avec la direction, la CGSP/ACOD a toujours revendiqué, avec insistance, le retour des brigades Tico.

La direction annonce effectivement, le retour de 50 agents Tico, répartis sur 10 sièges de travail :

- Bruxelles-Midi : 10 agents
- Gand : 8 agents
- Bruges, Anvers, Louvain, Liège, Welkenraedt, Namur, Charleroi, Mons : 4 agents dans chaque dépôt.

La planification des prestations pour ces agents se fera au niveau national et la gestion du personnel sera faite au niveau régional.



Actuellement, les assists sont déployés sur 301 trains/jour selon un critère unique, à savoir la longueur du train. La direction nous a présenté les nouveaux critères pour répartir les assists sur le réseau (plan anti-fraude).

A l'avenir, les assists seront déployés sur 220 trains/jour sur base de différents paramètres :

- les appels SOC
- les heures d'arrivée du train
- le nombre de voyageurs
- le nombre de C170
- le jugement de l'accompagnateur de train.

► Alignement d'un assist sur tous les trains qui arrivent à destination après 22h et qui ont plus de 200 C170 sur une année.

► Suppression de l'assist sur les trains qui arrivent à destination avant 22h avec moins de 100 appels SOC par an et moins de 500 voyageurs/jour ainsi que moins de 366 C170/an.

Les brigades Tico effectueront différentes prestations :

- 110 trains commerciaux seront effectués avec une équipe Tico :
- 60 trains commerciaux où nous avons un assist aujourd'hui
- 50 trains commerciaux effectués par les Tico sans un assist (Tico sera l'assist dans une partie du trajet du train)

Les Tico assurent aussi un renfort au contrôle lors d'événements, festivals et autres.

La direction est venue également avec deux autres dossiers :

- Remplacement d'une formation permanente (Q2) par des E-Learnings en séries (6x 1h). Discuté au CNF le lundi 24 juin et au groupe de travail accompagnement avec la direction le 23 mai.

- Suppression des agents de liaison dans 13 dépôts (sur 40 dépôts) avec présence d'un manager. Il s'agit de Bruges, Gand, Courtrai, Alost, Anvers, Louvain, Hasselt, Bruxelles, Mons, Charleroi, Namur, Liège et Arlon.

Discuté au groupe de travail accompagnement avec la direction le 23 mai.

Nous nous sommes réunis en groupe de travail accompagnement ce mercredi 19 juin afin de discuter de ces différents dossiers qui touchent le métier de l'accompagnement de train.



Nous sommes satisfaits du retour des brigades Tico , mais leur utilisation comme assist déguisé sort de la fonction du Tico, un assist n'est pas un Tico, ce sont pour notre organisation syndicale deux fonctions bien distinctes.

Dans le cadre du plan anti-fraude, la diminution des assists n'est pas une solution.



Au contraire, nous avons toujours revendiqué plus de présence sur le terrain en respectant chaque corporation (Securail, Tico, Chef de bord, assist, Sous-chef de gare, ACP...) et des guichets ouverts avec des agents commerciaux et non des automates.

Les différentes décisions de la direction ne rassurent pas le personnel, a contrario le nombre d'agressions continue à augmenter constamment.

De plus, les accompagnateurs de train veulent continuer à pouvoir régulariser les voyageurs car cela demeure la seule porte de sortie lors de situations compliquées et conflictuelles lors de la mission de contrôle. Le No-Cash, la suppression de la vente de certains billets dans le train et le souhait de la direction de mettre fin à la vente de billets dans le train posent de réels problèmes de fond sur le terrain.

Nous rejetons la suppression de la formation permanente en région et le remplacement de ces formations par des E-learning. Depuis plus de deux ans, nous avançons toujours le même argument pour refuser cette vision de formation digitale. En effet, les séries ne cessent de changer (différentes périodes et modifications régulières du contenu des séries (BNX, absences pour maladie,...)). Cette vision sociétale dogmatique ne répond nullement à nos camarades de l'accompagnement, ni à notre organisation syndicale.



L'aspect humain des formations et le contact régulier entre collègues, les discussions, les débats, les échanges, restent pour nous, un élément essentiel pour le bien-être de la corporation des accompagnateurs de train.

Nous refusons également la suppression des agents de liaison ô combien importants dans les 13 dépôts, car ces derniers assurent les contacts quotidiens avec les acteurs de terrain dans nos différents dépôts.



En conclusion et à nouveau, ces mesures ne sont que budgétaires, il s'agit purement et simplement d'économies sur le compte de la filière accompagnement !

Nous interviendrons dans ce sens à la Commission Paritaire Nationale du 4 juillet 2024.

Le secrétaire national
Moers Thierry

